



DIDACTIVE

Le projet Didactive est une initiative européenne visant à renforcer les compétences numériques et l'agentivité des apprenants ayant un faible niveau d'éducation dans le secteur de l'Enseignement et la Formation Professionnelle (EFP) afin de favoriser l'autonomie des adultes. S'étalant d'octobre 2024 à octobre 2026, coordonné par En.A.I.P. Piemonte (Italie), Didactive rassemble des partenaires en France, aux Pays-Bas, en Grèce, en Autriche et en Croatie.

Objectifs

- Promouvoir l'agentivité des apprenants de l'EFP en développant des méthodes de formation et d'évaluation pour favoriser l'agentivité, en aidant les adultes à prendre des décisions éclairées en autonomie.
- Fournir aux formateurs de l'EFP, aux Conseillers en Insertion Professionnelle et aux autres acteurs des outils leur permettant d'améliorer leurs compétences et de soutenir les apprenants en matière d'autonomie et d'employabilité.
- Sensibiliser le système de l'EFP et les acteurs clés à l'importance de créer des conditions de formation favorables et permettre aux apprenants d'exercer leur agentivité.

Publics cibles

- Formateurs, Tuteurs, Référents de Parcours, Conseillers en Insertion Professionnelle,
- Adultes non diplômés et/ou ayant un faible niveau de qualification
- Décideurs politiques, autorités éducatives, parties prenantes,
- Réseaux de partenaires,
- Grand public.

Activités du projet

- Définir et contextualiser le concept d'agentivité dans l'EFP,
- Créer un parcours de formation mixte, axé sur une approche centrée sur l'apprenant,
- Développer une boîte à outils et une méthodologie transposable permettant aux professionnels de développer l'agentivité des apprenants.

Principaux résultats

- Une méthodologie transposable et des lignes directrices,
- Un parcours de formation mixte,
- Une Boîte à outils pour le développement de l'agentivité,
- Un guide pratique: Qu'est-ce que l'Agentivité en Formation?

Partenaires du projet



Financé par l'Union européenne. Les opinions exprimées n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'INAPP. Ni l'Union européenne ni l'administration qui a fourni les fonds ne peuvent en être tenues pour responsables.



Co-funded by
the European Union